

# hyères - le lavandou - gapeau Var-matin

mercredi 13 avril 2016

Le grand quotidien du Sud-Est

varmatin.com



(Photo L. M.)

HYÈRES

## Opération grand site : actions !

P 4 ET 5

**Tondeuse** **Coopazur**  
LC 140S  
349€ TTC  
Husqvarna  
Autotractée  
125 cm<sup>3</sup> de cylindrées  
40 cm de largeur de coupe  
Ramassage éjection arrière  
\*Offre disponible en magasin dans la limite des stocks disponibles  
83260 - La Crau

GRATUIT

Votre cahier  
les sorties

8 PAGES  
CENTRALES

L'AVENUE 83 OUVRE CE MATIN AU PUBLIC

# Bienvenue 83

PALMIERS VAROIS



Quels remèdes  
contre  
le charançon ? P 2-3

BASKET - PRO B

Encore vainqueur,  
le HTV plus leader  
que jamais P 38

Panier percé  
par Denis Jeambar P 19



(Photo Patrick Blanchard)

Var-matin a visité hier le centre commercial de La Valette en avant-première. Quelles sensations ? Quelles surprises ? Quels bons conseils ? P 13



UNE PUBLICATION  
DU GROUPE NICE-MATIN

RANGE ROVER EVOQUE MARK III  
ADAPTÉ À LA JUNGLE URBAINE.

À PARTIR DE  
399 €/MOIS<sup>(1)</sup>  
AVEC APPORT  
Location Longue Durée sur  
36 mois et 45.000 km maximum  
Entretien et garantie inclus

ABOVE AND BEYOND : Financier de nouveaux projets  
Conservation mode Néoma CE 5999904 (L120km)  
de 4,2 à 7,8 - CO2 (g/km) - de 109 à 161

(1) Exemple pour un Range Rover Evoque Mark III Pure SD4 50kW - 2 roues motrices au tarif constructeur recommandé au 01/03/2015, en location longue durée sur 36 mois et 45.000 km maximum, soit 36 mensualités de 399 € après un apport de 6 800 € incluant les prestations entretien et garantie. Offre non cumulable valable jusqu'au 30/04/2016 et réservée aux particuliers dans le réseau Land Rover partant, dans la limite des stocks disponibles. Sous réserve de l'assurance obligatoire à l'ONIAS n°33695167 (www.onias.fr). La prestation d'assurance est garantie de mise au service par Europ Assistance, entreprise régie par le code des assurances. Modèle présenté : Range Rover Evoque Mark III HSE Dynamic SD4 150kW avec options : 7 399 €. Après un apport de 6 800 €.

Land Rover Action Automobile  
846 Av de Draguignan - ZI Toulon Est - 83130 La Garde - 04 94 14 79 24 - www.action-automobile-news.fr  
RCS 483 161 238 - La Garde



PROFESSIONS DU CHIFFRE ET DU DROIT,  
COLLECTIVITÉS

PUBLIEZ VOTRE ANNONCE LÉGALE  
EN QUELQUES CLICS

- > Service gratuit
- > Accessible sur identification
- > Espace professionnel sécurisé
- Gérer vos publications légales ou celles de vos clients
- Publier dans les meilleurs délais
- Télécharger immédiatement vos devis et attestations de parution

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE DE PROXIMITÉ

euROSUD  
COMMUNICATION

Tél : 04 93 18 71 49  
legales@nicematin.fr

legalespro.com  
VOS ANNONCES EN 1 CLIC

1,20 € - Italie : 1,80 € - N° 24845

Abonnement : www.varmatin.com/abonnement ou 09 69 32 27 83

Rédaction : 04 94 12 81 90 - Publicité/Annonces : 04 93 18 70 00

UNE HYÈRES

# Contre le charançon,

Depuis son apparition en 2006, le coléoptère a déjà décimé près de 13 000 palmiers dans le Var et les Alpes-Maritimes. Si les spécialistes estiment qu'il est impossible d'éradiquer complètement le charançon rouge, il existe toutefois des solutions pour endiguer ce fléau

Contre le charançon rouge, la lutte s'organise. Doucement, mais sûrement. Dix ans après l'apparition sur la côte méditerranéenne du tristement célèbre « tueur du palmier », on n'est toutefois pas encore dans la lutte finale. Car, comme le rappelle d'entrée Karine Panchaud, biologiste et gérante de la société Végétech à La Crau, « dans ce domaine, l'éradication n'existe pas ». La spécialiste préfère donc parler de « contrôle » ou de « stratégie raisonnée », dans la mesure, explique-t-elle, où « il y aura toujours un palmier malade ».

Mais aujourd'hui, il existe des traitements pour lutter contre ce maudit « rhynchophorus ferrugineus » qui s'attaque plus particulièrement aux Phoenix Canariensis, mais aussi aux Dactylifera, aux Washingtonia et aux Jubaea... « Le problème, précise Sébastien Régnier, technicien à la Fredon, c'est que si l'on veut obtenir des résultats, il faut que tout le monde s'y mette ensemble. Aussi bien les mairies que les particuliers ».

Reste une question essentielle : celle du coût, souvent prohibitif, des produits. Or, comme l'explique Guy Hily, président du Collectif Méditerranée pour la sauvegarde des palmiers : « Les particuliers n'ont pas tous autant d'argent que les municipi-

palités. Et certains en profitent pour s'enrichir sur le dos de ces palmiers malades ».

De nombreuses communes, comme Menton, ou celles de la Cavem dans l'Est-Var (lire ci-dessous), tentent donc de réagir. Main dans la main. Pour cela, encore faut-il choisir le bon produit qui convienne à tout le monde. Car entre les pesticides et les défenseurs du bio, une autre bataille s'engage.

« De toute façon, résume Karine Panchaud, il ne s'agit pas là d'une simple recette de cuisine ». C'est pourquoi nombre de particuliers se sentent souvent perdus et dépassés dans cette lutte qu'ils jugent parfois « perdue d'avance ». « Après, c'est normal que les gens soient tentés par des produits illégaux ».

En attendant que de nouvelles techniques voient officiellement le jour (lire ci-contre), voici donc les trois procédés recommandés par le ministère. Faites votre choix :

## 1 L'imidaclopride

Connu auparavant sous le nom de « Confidor », cet insecticide produit à base d'imidaclopride doit être pulvérisé à 21 jours d'intervalle, au printemps et à l'automne, à raison de huit applications par an.

**Avantages :** Plus de 70 % d'efficacité avec une entre-

prise habilitée.

**Inconvénients :** C'est un produit chimique extrêmement nocif, et réservé aux professionnels. Comptez à partir de 300 euros par palmier par an (en fonction de la taille et des conditions d'accès).

## 2 Les nématodes

Ce sont des vers microscopiques qui parasitent et tuent les larves d'insectes. À pulvériser une fois par mois sur la tête du palmier.

**Avantages :** Le procédé est 100 % biologique, et il se trouve dans les jardinerias.

**Inconvénients :** Le produit est assez onéreux (aux alentours de 400 euros par an) et moins efficace l'été. Il ne peut d'ailleurs s'utiliser seul. D'où cette recommandation d'alternance avec l'imidaclopride, notamment lorsqu'il fait chaud.

## 3 Le « Revive »

On parle ici d'endothérapie. Commercialisé par le géant pharmaceutique Syngenta, cet insecticide (le benzoate d'éthionazine) doit être injecté dans le tronc du palmier (via quatre trous), une fois par an.

**Avantages :** Selon Gilles Garraumont, expert technique du groupe en charge de la partie sud-est de la France, « l'efficacité du Revive flirte presque avec les 100 % ».

**Inconvénients :** Il s'agit d'un produit phytosanitaire hau-



Dans le laboratoire de Karine Panchaud, les charançons rouges ne font plus les malins.

tement chimique, là aussi réservé aux professionnels. Or, le palmier ne peut supporter que trois traitements annuels de ce pesticide, après quoi il ne cicatrise plus. Son prix varie de 144 à 258 euros par injection. Sans compter l'enlèvement des fleurs...

- Service Régional de l'Alimentation (Sral) Antenne de Hyères Tél 04.94.01.42.05  
- Fredon Paca à Cuers. www.fredonpaca.fr  
- Végétech à La Crau 04.94.03.09.23

Textes et photos : Guillaume AUBERTIN gaubertin@nicematin.fr

## Repères chiffrés

Depuis l'apparition du charançon rouge il y a dix ans, près de 13 000 palmiers contaminés dans le Var et les Alpes-Maritimes ont officiellement été déclarés auprès du ministère de l'agriculture. « Dans les faits, on peut donc multiplier ce chiffre par deux », estime-t-on du côté de la Fédération régionale de défense contre les nuisibles (Fredon) de Paca, qui recense elle aussi tous les signalements.

Or, si le Var a longtemps été le département le plus touché, les Alpes-Maritimes ont connu une forte explosion de l'épidémie au cours des deux dernières années. En 2015, 1 483 nouveaux palmiers infectés ont été officiellement recensés dans le Var, et 2 430 dans les Alpes-Maritimes.

## Une « vaccination de masse » préconisée dans l'Est-Var



Voici la fameuse larve de charançon.

Et si l'union faisait réellement la force ? C'est en tout cas ce que pense la Cavem. La Communauté d'agglomération Var - Estérel - Méditerranée a, en effet, décidé de voir les choses en grand pour tenter de se débarrasser de ces satanés coléoptères. Lesquels auraient déjà rongé un quart des palmiers du territoire. « L'idée, résume Nello Broglio, maire des Adrets et vice-président de la Cavem, c'est de s'y prendre comme avec les grandes maladies, telles que la polio ou la tuberculose, en proposant une vaccination de masse ». Le vaccin en question n'est autre que le

« Revive », commercialisé par le géant pharmaceutique Syngenta. Les cinq communes de la communauté d'agglo (Les Adrets, St-Raphael, Fréjus, Roquebrune et Puget-sur-Argens) ont un plan pour généraliser cette méthode. Ce plan est baptisé Arecap (Action en réseau pour l'éradication du charançon et l'assainissement des palmiers de la Côte d'Azur et de la Riviera). « On veut quadriller le secteur en nous unissant pour bénéficier de meilleurs tarifs. Si l'on achète le produit en gros, en nous associant à des opérateurs qui feront les injections en même

temps, on pourra avoir des tarifs quatre à cinq fois supérieurs que pour des interventions individuelles », promet ainsi Frédéric Ferrero, directeur du service environnement et développement durable et démonstration à la Cavem. À terme, l'objectif sera donc de « faire passer la population de charançon sous un seuil de nuisibilité acceptable ». Reste la question du coût, au sujet de laquelle les deux parties sont toujours en discussion. Contactée à ce propos, la société Syngenta affirme que « la balle est désormais dans le camp de la Cavem ».

# la lutte s'organise

## Le champignon prometteur du laboratoire Végétech de La Crau

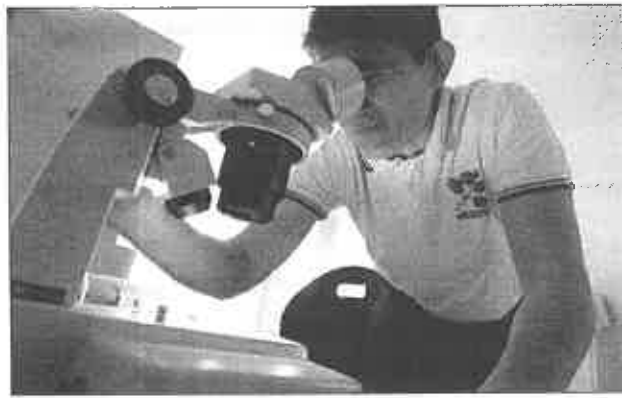


On a d'abord entendu parler de lui à Hyères, en 2011. Puis à Monaco. Nice, Menton, Le Pradet et Saint-Raphaël ont emboîté le pas en 2015 en ayant à leur tour recours à la souche 111 du « *Beauveria bassiana* ». Il s'agit d'un champignon entomopathogène qui a le don de tuer les larves du charançon rouge.

Une solution 100 % bio donc, qui a germé du laboratoire de recherche de la société Végétech, basée à La Crau, dans le Var.

Pour l'heure, même si cette technique est déjà testée en toute légalité, son utilisation devrait, sauf mauvaise surprise, être « officiellement approuvée par la commission européenne vers octobre 2016 », comme le révèle Karine Panchaud, qui a elle-même travaillé sur cette souche.

Voilà plus de cinq ans que la biologiste entomologiste de



La souche 111 du *Beauveria bassiana* est capable de protéger les palmiers contre les charançons.

La Crau a commencé à expérimenter cette technique (développée par la firme Arysta LifeScience) qui consiste à asperger la tête des palmiers infectés de cette fameuse poudre issue de la souche 111 du *Beauveria bassiana* (à raison de quatre traitements par an).

Et pour une efficacité de « plus de 90 % ». Du côté des puristes, fervents dé-

fenseurs de l'environnement, on place évidemment tous les espoirs vers cette réelle alternative aux procédés chimiques souvent utilisés dans la lutte contre le vilain coléoptère venu de Bornéo.

### Avec des drones

« Grâce à la convention que l'on a pu signer avec la ville d'Hyères, on a, dans un pre-

mier temps, testé le produit sur 60 palmiers, rappelle Karine Panchaud. Seuls quelques-uns avaient été perdus. Mais depuis 2013, nous n'avons plus de perte », se félicite la chercheuse varoise. D'autres essais effectués au Palais princier de Monaco ont eu autant de succès. Là-bas, comme à Nice et Menton, où les palmiers peuvent atteindre une vingtaine de mètres, Végétech travaille avec des drones.

Ce qui a valu à l'entreprise crauroise de se voir décerner un « Agro Award », pour cette technique d'application pour le moins originale. « Avec une nacelle et deux personnes, l'opération prend 6'30, détaille Karine Panchaud. Alors que pour le drone, il suffit d'un opérateur, et cela dure 43 secondes ».

De quoi donner des ailes à ce prometteur petit champignon.

### Questions à Sébastien Régnier, technicien phytosanitaire à la Fredon

#### « Demandez plusieurs devis et méfiez-vous des prix bas »



Sébastien Régnier est technicien phytosanitaire à la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (Fredon) de Paca. Sa mission : fédérer et mettre en application l'ensemble des actions sanitaires pouvant être engagées dans la lutte contre tous les ravageurs et autres maladies liées au végétal.

#### Y a-t-il des précautions d'usage à rappeler aux particuliers détenteurs de palmiers ?

Il faut déjà savoir qu'il est obligatoire de déclarer les palmiers malades, dès que les premiers symptômes se présentent (désaxement du pinceau central, encoches sur les palmes juvéniles, affaissement global du palmier, et cocons au sol...). Ensuite, la loi oblige depuis 2010 tous les propriétaires de palmiers à mettre tous les moyens

en œuvre pour pratiquer l'assainissement voire la destruction du palmier contaminé si nécessaire. Il faut alors faire intervenir les entreprises officiellement habilitées pour cela.

#### Vers quelles sociétés ou organismes faut-il se tourner ?

En général, les communes mettent à disposition la liste de ces sociétés agréées. Lesquelles sont aussi disponibles sur le site Internet de la Fredon. Ensuite, commencez déjà par demander déjà plusieurs devis pour les comparer et méfiez-vous des prix trop bas.

#### Car il y a aussi des entreprises dont il vaut mieux se méfier...

C'est un marché qui commence à représenter une manne financière importante. Et comme partout, il y a des gens honnêtes et d'autres plus

malhonnêtes, qui font n'importe quoi. En tant que particulier, il faut donc déjà s'assurer que le chantier est bien déclaré auprès du Sral (Service régional de l'alimentation) ou de la Fredon.

#### Existe-t-il d'autres pistes étudiées à l'étranger dont on pourrait s'inspirer ?

Que ce soit l'Espagne, l'Italie, ou les pays du Maghreb, tous se sont déjà penchés sur la question. Mais il n'existe pas de solution miracle. L'Arabie Saoudite est confrontée au même problème depuis trente ans. Ils ont essayé beaucoup de produits chimiques mais ont toujours du mal à endiguer le problème. De toute façon, on ne pourra pas l'éradiquer complètement. Mais en mobilisant tout le monde, on pourra déjà l'atténuer.



Après traitement au *Beauveria bassiana*, l'insecte mycosé émet des spores très significatifs.

